

RECY
20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001129954		1ere Gachée: 07:36 (1)		Date: 23/09/2026		PETI2609232996		Zone: Sous Centrale	
client: 410454		Quantité: 0.25 m3		référence commande(2): 03 26 69 55 70				Véhicule:	
chantier: DEPART		COLAS FRANCE		AGENCE CHAMPAGNE NORD COL5103 3 RUE MODESTE GOU		LM		LM	
		DEPART				LM		LUI MEME	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
07:36						température:		vitesse du vent:	
						validité:			
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe	
PJNCNXA250		BORDURE						consistance(7)	
								Dmax	
								20	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R				0					
appellation commerciale		BETON NCN Dm20 CEM2 250							
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE					
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE						NOM:			
						signature du client:			
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:					

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1